



# ECRICOME

CONCOURS D'ADMISSION 2018

# prépa

10

## Résumé de texte

Options Scientifique et Économique

● Mercredi 18 avril 2018 de 14h00 à 16h00

**Durée : 2 heures**

*Candidats bénéficiant de la mesure « Tiers-temps » :  
14h20 - 17h00*

- 1 - **RESUMER** ce texte en 250 (DEUX CENT CINQUANTE) MOTS.  
On tolère 10 % en plus ou en moins (225 au moins, 275 au plus).  
*Tout manquement à ces normes (par excès ou par défaut) sera gravement sanctionné :  
par exemple, un résumé atteignant 300 ou n'atteignant pas 200 mots, sera noté zéro.*
- 2 - **DONNER UN TITRE** au résumé (les mots du titre n'entrent pas dans le décompte des mots).  
La qualité du titre compte dans le barème d'évaluation de la copie.
- 3 - **INDIQUER LE NOMBRE DE MOTS UTILISÉS** en portant les mentions suivantes très lisiblement et à l'encre : repère formé d'un double trait // dans le texte écrit après chaque tranche de 50 mots, décompte chiffré cumulatif (**50, 100, 150**, etc) en regard dans la marge, total exact en fin d'exercice.

*N.B. : On entendra par **MOT** l'unité typographique limitée par deux blancs, par deux signes typographiques, par un signe typographique et un blanc ou l'inverse. Ainsi : « l' » compte pour un(1) mot et « c'est-à-dire » compte pour quatre (4). Cette convention est celle des travaux de statistique lexicale (B.O.E.N. no 27-07/ 83).  
Exception : les lettres euphoniques ne sont pas comptées comme mot. Ex. : « a-t-il » compte pour deux (2) mots, t étant la lettre euphonique. Tolérance : tout nombre (cardinal ou ordinal) sera compté pour un seul mot. Ex : 1988, XXI<sup>e</sup>.*

### **CONSIGNES**

Aucun document n'est permis. Le jury tiendra compte de la correction et de l'orthographe.

Conformément au règlement du concours, l'usage d'appareils communicants ou connectés est formellement interdit durant l'épreuve.

Ce document est la propriété d'ECRICOME, le candidat est autorisé à le conserver à l'issue de l'épreuve.

Tournez la page s.v.p.

On constate souvent que la nuit est peuplée d'êtres interlopes (fêtards, voyous, révolutionnaires, ivrognes) qui fuient la lumière. Une question préjudicielle se pose à leur propos : de tels personnages sont-ils encore possibles aujourd'hui ? Pour que la nuit serve d'abri aux éclopés ou aux fanatiques, il faut qu'elle soit maintenue dans une altérité au moins relative par rapport au jour. Or, au cours de la période contemporaine, les hommes ont consacré leur industrie à traquer les derniers animaux nocturnes pour les extraire de leur milieu. C'est d'abord vrai, littéralement, des oiseaux migrateurs qui orientent leur vol sur la position des étoiles. Dans les documents officiels du ministère de l'Écologie, on parle de « nuisances lumineuses » pour désigner les conséquences de l'excès d'éclairage artificiel sur les migrations. Confondant la lumière des phares ou des immeubles avec des signaux naturels, des milliers d'oiseaux viennent s'échouer sur le littoral. Le terme de « nuisance » (comme celui de « pollution » qu'on lui préfère parfois) n'est pas le mieux choisi lorsqu'il s'agit de déplorer la disparition d'êtres désireux d'évoluer dans le nocturne. En règle générale, il sert plutôt à stigmatiser les « ivrognes » en tout genre qui perturbent la nuit des honnêtes gens. Mais il est certain que les lumières artificielles contribuent à détruire des écosystèmes qui ont besoin de *percevoir* l'alternance du jour et de la nuit pour se perpétuer. Cet exemple montre que l'effacement du ciel étoilé n'est pas seulement une perte de nature esthétique. La Terre elle-même souffre de s'être « libérée » de l'horizon qui la surplombe.

Ce qui est vrai de la faune et de la flore l'est aussi des hommes. Dans son analyse de la manière dont le capitalisme contemporain a pris « l'assaut du sommeil », Jonathan Crary cite l'exemple des prisonniers de Guantanamo confinés pendant des semaines dans de minuscules cabines éclairées par des ampoules à haute intensité. La privation de sommeil est une forme ancienne de torture, mais elle s'est perfectionnée grâce à des techniques (lumière artificielle, amplification du son) qui ont en commun de maintenir la victime dans une temporalité où l'alternance entre le jour et la nuit a complètement disparu. Avec la possibilité de dormir, on refuse au prisonnier une confiance minimale dans son monde ambiant. Le sommeil suppose remplies des conditions sociales où l'autre n'est plus perçu comme un ennemi potentiel. Cela implique de pouvoir aménager la nuit comme un espace où la vigilance peut se relâcher sans risque pour la survie du dormeur. Avant d'éteindre la lumière, il faut s'être assuré que la maison est vide de toute présence indésirable. Surtout il faut pouvoir faire un pari sur l'innocuité de nos voisins et de tous ceux qui pourraient être intéressés à notre sommeil. Ce sont précisément ces assurances vitales que l'on refuse au prisonnier que l'on empêche de dormir. Contraint d'évoluer dans un temps qui n'est scandé par aucune alternance (sommeil / veille, nuit / jour, activité / repos), il est maintenu hors du monde commun et, par là-même, déshumanisé.

Comment expliquer l'indifférence avec laquelle l'opinion publique accueille l'existence de telles pratiques au sein d'une démocratie ? Selon Crary, ce dédain

s'explique moins par la haine à l'égard des terroristes que par la valorisation systématique d'un monde sans ombre. Dans les sociétés contemporaines, la permanence des lumières artificielles est devenue une seconde nature, plus puissante que la première. C'est pourquoi la privation de sommeil et le régime de la veille forcée ne font plus scandale. Nous sommes désormais habitués à vivre dans un environnement où les machines fonctionnent de manière incessante vingt-quatre heures sur vingt-quatre et sept jours sur sept. De l'ordinateur à la station-service ouverte non-stop, les choses qui nous entourent indiquent une disponibilité sans limite. Si l'on appelle « liberté » le droit d'être livré sans attendre (*just in time*), la mise au rebut de la nuit comme espace favorable à l'inertie des corps et au relâchement social apparaîtra comme un signe d'émancipation. Dans ces conditions, aucune expérience ordinaire ne permet plus de condamner le traitement infligé à des hommes que l'on empêche de dormir. Plutôt que l'indifférence traditionnelle des hommes à l'égard du sort des criminels, il faudrait incriminer l'« incompatibilité entre le capitalisme 24/7 et tout comportement social présentant un motif rythmique de type marche/arrêt ». La promotion publicitaire de ce qui fonctionne en permanence agit en réalité comme une réprimande : les individus incapables d'une attention de tous les instants sont déjà suspects.

La diminution générale de la durée de sommeil (en moyenne, un américain dormait huit heures par nuit dans les années 1970, contre seulement six heures et demie aujourd'hui) n'est qu'un signe parmi d'autres de cette capture de la nuit par les lumières artificielles du capitalisme contemporain (environ 15 % des salariés français travaillent désormais la nuit). Dans les machines environnantes au fonctionnement continu s'est cristallisé l'idéal d'une vie sans pause. Les écrans présentent un nombre quasiment infini de « contenus » disponibles à tout instant. Ceux-ci exigent une attention qui excède de loin les capacités biologiques du corps humain, en sorte que ce dernier est inévitablement perçu comme un handicap. La fatigue devient une anomalie coupable lorsqu'on la compare à un ordinateur qui fonctionne « 24/7 ». Face à des techniques qui ignorent la différence entre le jour et la nuit, la honte d'être (seulement) un homme devient un sentiment banal.

Les méfaits consécutifs à l'hégémonie d'un jour artificiellement recréé sont souvent cités par la critique sociale du capitalisme. L'exploitation de la nuit ressemble en effet à s'y méprendre à celle des hommes : dans les deux cas, la loi du profit repousse autant qu'il est possible les limites imposées par le mouvement apparent du soleil. Marx insistait déjà sur la rupture que le capitalisme impose aux cycles de la nature, perturbant sans cesse les habitudes sociales demeurées respectueuses de la biologie humaine. Le propre du temps de l'économie capitaliste est d'être sans qualité : il s'écoule jour et nuit, indifférent aux saisons et selon un rythme dicté par des exigences de productivité insensibles aux besoins du corps. Une heure pendant laquelle la production ou l'échange s'arrêtent est une heure inutilement perdue : « la tendance immanente de la production capitaliste est

de s'approprier le travail pendant les vingt-quatre heures du jour. » Pour que le temps du labeur et celui de la vie coïncident de manière tendancielle, le capitalisme crée à l'aide de lumières artificielles un espace étranger à la différence du jour et de la nuit. Par ce moyen, la perception qu'il fait noir au dehors n'indique plus la nécessité de ralentir l'effort. Le meilleur moyen de réduire les corps à leur force de travail est de transformer le coucher du soleil en non-événement.

Cette homogénéisation du temps s'accompagne d'une reconfiguration de l'expérience nocturne. Les dispositifs qui fonctionnent sans interruption annoncent leur disponibilité en émettant des signaux lumineux qui trouent la nuit d'une incandescence qu'elle ignorait jusque-là. Crary cite la toile de Joseph Wright of Derby *Les Filatures de coton d'Arkwright, la nuit* (ca 1782). Cette peinture présente à l'arrière-plan une usine en briques dont toutes les fenêtres sont illuminées, signe de l'activité incessante des ouvriers. Le contraste est saisissant avec l'obscurité de la végétation représentée au premier plan ainsi qu'avec le haut du ciel discrètement éclairé par la lune. Il ne fait pas de doute que la visibilité de l'usine ne doit plus rien à la lumière des astres. Le tableau montre surtout que l'espace qui entoure immédiatement l'usine (un nuage blanc en haut de la fabrique, une parcelle de forêt baignée dans la lumière) n'est visible que grâce aux lampes à gaz qui illuminent le bâtiment. La toile devient ainsi le lieu d'une dramaturgie où le clair-obscur de la nuit naturelle est contredit par l'éclairage industriel : aux abords de l'usine, la lumière émise par la lune est devenue imperceptible. Ce qui n'est d'abord qu'un moyen fonctionnel destiné à rendre le labeur nocturne possible devient ainsi la seule source de lumière légitime. Les travailleurs ne voient plus qu'à travers la lumière qui leur permet de travailler. Cette obnubilation des regards est justement destinée à ce qu'ils ne soient divertis par aucune lumière nocturne dans leur travail.

Au terme de ce combat inégal entre l'éclat naturel du ciel étoilé et les lampes artificielles, la puissance de diversion de la nuit se trouve neutralisée. C'est pourquoi, face au tableau de Joseph Wright, et tout ce qu'il suggère sur le lien entre la veille et l'exploitation économique, l'amateur de la nuit se trouve pris au dépourvu. Confondant son libre arbitre avec son aliénation aux impératifs de productivité, celui qui se refuse au sommeil n'a-t-il pas intériorisé les impératifs d'une vie « 24/7 » ? Pire, le noctambule n'est-il pas le complice d'un système qui organise la permanence du jour pour mieux défaire ce qui, dans les rythmes naturels du corps humain, résiste à la prédation marchande ?

Il est vrai qu'il existe des expériences nocturnes de type antisocial. C'est peut-être le cas des nuits de charivari, ces tumultes organisés au Moyen Age par des étudiants qui perturbaient la nuit de noces de couples que les mœurs de l'époque jugeaient mal assortis (par exemple des veuves âgées qui se remariaient). C'est, de manière incontestable, le cas de la nuit des Muscadins, cette jeunesse bourgeoise et aristocratique qui, après Thermidor, hantaient le quartier du Palais-Royal à la

recherche de Jacobins à bastonner. Comme les frères Goncourt le rapportent avec complaisance, le Muscadin « ne voulait plus du brouet du maximum et de la livrée du sans-culottisme [...]. Il lui fallait l'ostentation, le bruit autour de ses vices et de ses amusements. Tout chez [lui] se révoltait contre la vie dure, maussade, besogneuse, d'une république sociale ». L'ostentation d'une jeunesse significativement appelée « dorée » suppose des lumières artificielles qui moquent le besoin de repos des pauvres. Dans ce cas, le sommeil des laborieux est interprété par le noctambule comme un attachement coupable, et pour ainsi dire anachronique, au rythme du temps naturel. Les rois de la nuit utilisent tout ce qui brille comme une arme contre un monde somnolent qu'ils jugent avec condescendance.

Les Muscadins continuent aujourd'hui à fréquenter nuitamment les quartiers huppés des grandes villes, obligeant une armada de petits soldats à rester éveillés pour servir leurs plaisirs. Pourtant, quelque chose dans les expériences nocturnes résiste à la critique sociale. La joie qu'éprouve un noctambule à découvrir, malgré l'heure tardive, la lumière encore allumée d'un bar dit autre chose que l'aliénation au capitalisme « 24/7 ». De même, la tristesse que l'on ressent devant la disparition des trains de nuit n'est pas compensée par la satisfaction de savoir que les conducteurs ne seront plus contraints de demeurer éveillés au-delà des heures réglementaires. S'il arrive aux pouvoirs politiques et économiques d'illuminer la nuit pour la rendre productive, ils prennent aussi soin d'éteindre celles des lumières qui perturbent l'ordre social dominant. Ici et là, il ne s'agit justement pas des mêmes lumières, et c'est l'erreur des critiques de l'illumination nocturne que de les confondre.

On ne peut pas se contenter d'opposer les lumières naturelles (supposées bonnes et justes) aux lumières artificielles responsables d'une défiguration de la nuit. La raison en est que toutes les lumières artificielles ne sont pas de même nature. Celle que l'Etat sécuritaire ou le capitalisme néolibéral promeuvent est une *lumière blanche* qui, indifférente à l'heure, inonde les centres commerciaux ou les *open spaces*. Le propre d'une telle lumière est d'être parfaitement identique à elle-même : on la retrouve inchangée, sous les néons d'un drugstore ouvert vingt-quatre heures sur vingt-quatre, dans l'ascenseur d'un grand hôtel, dans la salle d'embarquement d'un aéroport, sur les parkings souterrains ou dans les chaînes de restauration rapide. Tous ces lieux nient la différence entre le jour et la nuit. Mais ils ne le font pas au profit du jour puisqu'il est parfaitement impossible de trouver la trace d'une telle lumière sous le soleil. La lumière blanche crée une ambiance qui n'est pas moins infidèle au jour qu'à la nuit : elle vise en réalité à l'abolition du différend entre ces deux termes. Sous son règne, il n'y a pas plus d'éclat que d'obscurité.

Michaël Foessel. *La Nuit, vivre sans témoin*, Editions Autrement, 2017, p. 77 à 85

